



Règlements de la Municipalité de Saint-Arsène

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-Loup
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE**

RÈGLEMENT NUMÉRO 289

RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR UN CAMION DE SERVICE

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'un véhicule de service

ATTENDU QUE le coût maximal estimé est de 25 000.00\$;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance de ce conseil le 10 décembre 2007;

Il est proposé par Claire L. Bérubé, appuyée de Frédéric Jean et il est en conséquence ORDONNÉ ET STATUÉ par règlement de ce conseil portant le numéro 289 et ce conseil ordonne et statue ce qui suit à savoir :

1. Le présent règlement porte le titre de «*RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR UN CAMION DE SERVICE*».
2. Le conseil décrète dans le présent règlement une dépense maximale totale de 25 000.00\$ net des taxes et ce, conditionnellement à l'approbation du présent règlement par la Ministère des Affaires Municipales et des Régions selon les procédures établies.
3. Pour payer le montant de la dépense décrétée dans le présent règlement, le conseil effectuera un emprunt par billets de 25 000.00\$ sur une période n'excédant pas trois ans. Un tableau de remboursement de la dette est annexé au présent règlement sous la cote «A».
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
5. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté le 17 décembre 2007.

Publié le 19 décembre 2007.

Adopté par les électeurs propriétaires le 16/01/2008

Approuvé par la Ministère des Affaires Municipales et des régions en date du 18/06/2008.

François Michaud gma Gaétan Michaud

François Michaud, directeur général et secrétaire-trésorier Gaétan Michaud, maire